

INFORMATIONS SUPPLÉMENTAIRES

VOTRE SÉJOUR EN INDE

PASSEPORT, VISAS ET DOUANES

Les Français sont soumis à visa pour séjourner en Inde.

Ce « e- visa » doit être sollicité en ligne après un enregistrement de la demande et le paiement des frais de dossier. L'accord se matérialise par la réception d'une autorisation de voyage sous forme électronique qu'il conviendra de présenter à l'aéroport d'arrivée pour obtenir l'apposition d'un visa dans son passeport. Il n'est valable que pour les demandeurs de visa touristique/affaires/traitement médical de courte durée, titulaires d'un passeport français d'une durée de validité d'au moins 6 mois à la date de délivrance de l'autorisation de voyage électronique.

SANTÉ

Aucun vaccin ni traitement n'est obligatoire.

Il est recommandé d'être à jour de la vaccination diphtérie-tétanos-poliomyélite (DTP). Elle reste cependant obligatoire par un vaccin oral (VPO) pour les résidents venant de pays d'endémie ou d'épidémie de poliomyélite. La vaccination doit avoir été réalisée au moins 4 semaines avant l'arrivée.

Il est recommandé d'être à jour de la vaccination rougeole-oreillons-rubéole (ROR). La vaccination antituberculeuse est souhaitable.

En fonction des conditions locales de voyages, les vaccinations contre la fièvre typhoïde et les hépatites virales A et B peuvent être recommandées.

Les voyageurs en provenance d'Afrique, d'Amérique latine et de Papouasie-Nouvelle-Guinée doivent présenter un certificat de vaccination contre la fièvre jaune.

Il peut être recommandé d'être vacciné contre la méningite bactérienne, en fonction des conditions locales de voyage. Les piscines publiques sont à éviter.

La vaccination contre la rage peut également être proposée dans certains cas, en fonction des conditions et lieux de séjour. Demander conseil à votre médecin ou à un centre de vaccinations internationales.

Pour des séjours en zone rurale, une vaccination contre l'encéphalite japonaise peut être nécessaire. Cette maladie virale étant transmise par les piqûres de moustiques, il est nécessaire, en plus de la vaccination, de recourir à des mesures de protection contre les moustiques.

LANGUE

La langue officielle de l'Inde est le Hindi, parlé par la moitié de la population, et la Constitution reconnaît en plus 21 langues régionales.

DÉCALAGE HORAIRE

GMT +5H30 soit un décalage horaire de +3h30 en été +4h30 en hiver, par rapport à la France.

MONNAIE

Roupie Indienne
1 INR = 0,011 €
1 € = 89,33 INR

TÉLÉPHONE

De la France vers l'Inde : composez le 00 91 + indicatif de la ville (sans le 0) + numéro local.
D'Inde vers la France : composez le 00 33 + numéro (sans le 0).

ÉLECTRICITÉ

Vous aurez besoin d'un adaptateur
Prise: Type C / D / M - Voltage: 230 V - Fréquence: 50 Hz

POURBOIRES

Port des bagages : environ 2/3 USD par prestation
Accueil à l'aéroport : environ 5/7 USD par prestation
Pour le chauffeur : environ 10/12 USD par jour
Pour le guide : environ 15/20 USD par jour

SÉCURITÉ

L'Inde est, dans son ensemble, un pays relativement sûr, dans lequel on peut voyager sans grande difficulté (6,5 millions de touristes par an), à condition de respecter un certain nombre de règles et de porter une attention particulière à la réalité du risque terroriste.

Nous vous recommandons :

de proscrire les signes extérieurs de richesse et voyager « léger ».

de ne pas laisser vos sacs et appareils photos sans surveillance.

d'utiliser les coffres dans les hôtels quand il y en a.

d'emporter avec vous une photocopie de vos documents (passeport, permis de conduire...) et de transmettre à notre agence une copie scannée, ce qui nous permettra de réagir très vite auprès des autorités consulaires de votre pays.

Pour toutes urgences :

- Police : 100 / 112
- Pompiers : 101
- Assistance médicale : 102

Une permanence consulaire peut intervenir en cas d'urgence :

Ambassade de France en Inde

2/50-E Shantipath - Chanakyapuri

New Delhi

T +91 11 43 19 61 00